

# Communiqué de presse #7 23 juin 2022

## 70 ANS DU CONSERVATOIRE

### Un peu d'histoire...

Alors que l'année 2022 marque le 70<sup>e</sup> anniversaire de son école de musique, l'on peut affirmer que, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle au moins, Pamiers est une ville musicale : de nombreux ensembles instrumentaux et vocaux ont su fédérer plusieurs générations de musiciens amateurs et professionnels, et l'image de l'illustre compositeur Gabriel Fauré, né à Pamiers en 1845, demeure aujourd'hui indissociable de la Ville.

Alors que dans les années 1950, l'enseignement musical relevait exclusivement de l'engagement associatif, lequel s'étant peu à peu reconstruit après la seconde guerre mondiale, un conseiller municipal, M. Eugène Duprat, frère du piston solo de la société philharmonique, fut le premier à défendre l'idée d'une école de musique municipale pleinement portée par la collectivité.

Au terme de négociations ardues, le conseil municipal du 14 mai 1952 entérina le projet qui fut mis en œuvre dès la rentrée suivante. L'heureux instigateur de cette réussite ne put toutefois en savourer longuement la concrétisation, subitement emporté par la maladie quelques semaines plus tard, en témoigne l'hommage dans les colonnes de la Dépêche du 29 septembre 1952 : « Récent promoteur de l'école de musique, il a réussi, avant de s'éteindre, à mettre sur pied une organisation qui lui était chère et qui sera un témoignage toujours vivant de l'amour qu'il portait à la musique. » En guise de reconnaissance, l'école de musique fut alors baptisée Eugène Duprat pendant plus de 60 ans avant de prendre le nom de Marcel Dardigna.

La Ville était enfin dotée d'une structure officielle à même de former les musiciennes et musiciens des diverses formations musicale locales (Société philharmonique, Avangarde appaméenne, chorales...).

Rien de comparable toutefois avec la physionomie actuelle de l'établissement, lequel en 70 ans sera passé d'une cinquantaine d'élèves à près de 400, de 3 professeurs permanents à 24 aujourd'hui. Idem pour le contenu proposé : en 1952, le règlement stipulait par exemple que l'élève devait accepter l'instrument qui lui était désigné, et les études commençaient exclusivement par le solfège à partir de 7 ans... Autant dire que le format actuel des études tire vers davantage de souplesse et d'attractivité, gardant pour mission première de former des amateurs éclairés.

Ainsi, au fil des années, des municipalités et des directions successives (Robert Gutterman, Benjamin Boranian, Jean-Louis Goudy, Philippe Massimi, Xavier Canin) l'école de musique s'est étoffée jusqu'à obtenir en 2011 le classement du ministère de la Culture qui l'éleva au rang de Conservatoire.

Aujourd'hui plus que jamais, en renforçant ses liens avec l'Education nationale par le biais des dispositifs d'aménagements d'horaires (classes CHAM), d'orchestres à l'école (OAE) et d'interventions hebdomadaires, le Conservatoire enrichit le quotidien de centaines d'enfants en leur faisant goûter les bienfaits des pratiques artistiques.

Utilisant d'abord les locaux de l'école Cazalé, de la bourse du travail (quartier du Pont-Neuf aujourd'hui détruit), de l'ancienne chimie de l'usine (actuelle école des Carmes), puis de l'ancienne caisse d'épargne (actuellement Intech), le Conservatoire est à présent confortablement installé dans une aile de l'ancien hôpital de Pamiers, réhabilitée en 2015 au terme d'un chantier de grande ampleur anticipant l'ouverture du Conservatoire sur le théâtre et la danse.

En effet, ayant vu naître un département théâtre en 2017, puis un département danse en 2021, le Conservatoire de Pamiers apparaît comme le premier établissement d'enseignement artistique pluridisciplinaire de cette ampleur sur son territoire.

A ce jour, nombreux sont les anciens élèves du Conservatoire à avoir fait le choix d'une carrière artistique professionnelle, certains ayant même depuis intégré l'équipe des professeurs.

*Légende des photos :*

*Le directeur Robert Gutterman et l'orchestre de l'école de musique 1961.*

*Christine Vanhoutte au clavier de son carillon accompagnée par la Société philharmonique en 1985 ; elle ne savait pas encore qu'elle s'installerait définitivement à Pamiers et deviendrait l'actuelle conseillère aux études du Conservatoire.*